

DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME  
ARRONDISSEMENT DU HAVRE  
C.C.A.S. - PÔLE DES SOLIDARITÉS  
COMMUNE DE LILLEBONNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU 21 FÉVRIER 2024

DATE DE LA CONVOCATION : 6/02/2024

|                         |    |
|-------------------------|----|
| Total membres           | 11 |
| En exercice             | 11 |
| Présents                | 8  |
| Absents                 | 3  |
| Votants par procuration | 3  |
| Votants                 | 11 |

\*\*\*

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi vingt-et-un février, à dix-sept heures quarante-cinq, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine DÉCHAMPS, Présidente.

*Etaient présents :*

Madame Christine DÉCHAMPS, Présidente

Madame Fabienne MANDEVILLE, Madame Michelle DAJON, Madame Arlette LECACHEUR, Monsieur Patrick CIBOIS

Monsieur Benoît BEAUDOIN, Monsieur Matthieu ROUZÉE, Madame Julie GILBERT D'HALLUIN

*Etaient excusés :*

Madame Evelyne BAILLEUL  
Madame Elisabeth GUIRLET  
Madame Sylvie MALIÉ

qui donne pouvoir à  
qui donne pouvoir à  
qui donne pouvoir à

Madame Fabienne MANDEVILLE  
Monsieur Matthieu ROUZÉE  
Madame Christine DÉCHAMPS

Délibération n° :  
Objet :

D.03/02.2024  
C.C.A.S. - Pôle des Solidarités - Charte d'engagement RÉSEAU VIGIE JEUNES

C.C.A.S. DE LILLEBONNE  
du Conseil d'Administration  
Séance du 21.02.2024

Délibération n° : D.03/02.2024  
Objet : C.C.A.S. - Pôle des Solidarités - Charte d'engagement RÉSEAU VIGIE JEUNES

Les missions locales de Normandie ont fait du repérage et de l'accrochage des jeunes une priorité d'intervention. Dans ce cadre, elles ont répondu conjointement à un appel à projet sur le repérage des publics dit « invisibles ».

Ce projet vise à repérer et mobiliser des jeunes NEET (ni en emploi, ni en étude, ni en formation) âgés de 16 à 25 ans et à mettre en place des actions de remobilisation et d'accompagnement.

Le C.C.A.S. - Pôle des Solidarités de la ville de Lillebonne et la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine sont partenaires au regard des missions en direction du public accueilli.

Aussi, la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine a proposé au C.C.A.S. - Pôle des Solidarités de rejoindre le réseau VIGIE Jeunes.

L'objectif de cette charte est de définir les modalités de collaboration entre les deux parties.

C'est pourquoi, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- d'approuver les termes de la charte d'engagement RÉSEAU VIGIE JEUNES
- d'autoriser Madame la Présidente à la signer

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus



La Présidente du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités

Christine ÉCHAMPS 